AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1er décembre 2026, à 19 h 15, à la salle du conseil au 421, 4e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

757, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot
Lot numéro 6 753 584

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation permettant que la superficie maximale de tous les bâtiments accessoires sur le terrain soit de 205,0 m² et qu'un bâtiment accessoire soit à une superficie maximale de 118,0 m².

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de l'assemblée publique de consultation du 1er décembre 2026, à 19 h 15.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 12 novembre 2026.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière